

La chronique historique

par Louis Blanchette

Les squatters du Canton Cherbourg en 1859

Deuxième partie : Du lot de Joseph St-Amant au lot d'Ignace St-Louis

Ce mois-ci, je poursuis l'identification des squatters établis dans le premier rang du Canton Cherbourg, toujours allant de l'Ouest vers l'Est. L'énumération est faite à partir des informations et des observations consignées dans le carnet de l'arpenteur Charles-François Roy, le premier à avoir délimité les lots de ce canton en 1859.

Joseph St-Amant. Maison. Sable rocheux. Ce lot est un peu accidenté. Ici la cédrière qui est à 2 chaînes à droite est large de 4 chaînes. 8 acres en culture, 5 en abattis.

Joseph Lefrançois. Maison. Résident. Sur ce lot finit la cédrière, s'étendant au bout des lots depuis la ligne Sud-Ouest du Cherbourg, sur une largeur moyenne d'environ 10 chaînes, partie terre jaune, partie terre grise excellente. 12 acres en culture.

François Gagné. Terre jaune et terre grise sablonneuse, 4 acres en abattis. Sans bâtisse.

Joseph Lebel. Terre jaune sableuse. 3 acres en abattis. Sans bâtisse.

Moïse St-Gelais. Maison. Résident. Partie terre jaune, partie terre grise sableuse excellente. 6 acres en abattis.

Octave Roy. Terre sableuse. 8 acres en abattis, sans bâtisse.

Joseph Lebel. Terre sableuse. 2 acres en abattis. Sur ce lot est un petit ruisseau, lit de gravois venant du Sud. Sans bâtisse.

Damase Gauthier. Sable un peu rocheux. À 8 chaînes à droite, est une cédrière large de 8 chaînes courant du Sud-Ouest au Nord-Est. Commencement d'abattis. Sans bâtisse.

Le ruisseau Jacques-Hughes qui coule sur le lot d'Ignace St-Louis se trouve au pied de la côte à Marguerite, avant de monter au village actuel de Grosses-Roches. Depuis ce lot jusqu'à la limite Est du Canton Cherbourg, on retrouve quinze autres squatters et quinze lots inoccupés.

Le mois prochain, je poursuivrai l'identification des propriétaires de lots mais en retournant vers l'ouest du village, soit le territoire commençant à l'actuelle route de Saint-Adelme et allant vers l'Est jusqu'à la limite historique de la seigneurie de Matane (côté Est). Ces propriétaires n'étaient toutefois pas des squatters.

Alexandre Lebel. Même sol que le lot précédent. 4 acres en abattis. Ces lots sont légèrement accidentés.

Hyppolite Rioux. Terre jaune sableuse. Même cédrière traversant ce lot et le suivant. 3 acres en abattis. Sans bâtisse.

Sévérin Turcotte. Terre sableuse et graveleuse dans la partie avoisinant le chemin. Le reste du lot est de terre jaune sableuse excellente. À environ 10 chaînes à droite, un coteau considérable. Commencement d'abattis.

Joseph Desjardins et Julien Tremblay. Ce lot est montagneux. Terre jaune sableuse. Un peu rocheuse. Commencement d'abattis. Sans bâtisse.

Octave Roy. Terre jaune sableuse. 4 acres en abattis. Sans bâtisse.

Ignace St-Louis. Maison. Résident. Terre jaune sableuse. Sol excellent. Environ 12 acres en culture. 4 acres en abattis. Ce lot est un sol excellent et propre à la culture sur tout son parcours. Sur le fleuve est une magnifique place de pêche. Sur le lot se trouve le ruisseau Jacques-Hughes. Pouvoir d'eau considérable. Place de moulin.



HISTO-GRAFF
REV.

Recherche et édition

Louis Blanchette

Auteur-éditeur

Spécialité : Histoire maritime

162, rue Saint-François
Sainte-Félicité (Québec) G0J 2K0

418 733-1371

blanchettelouis@globetrotter.net

LES ENTREPRISES JML
RAMONAGE

Cell. : 418 560-6286
JMLramonage@gmail.com

RAMONAGE - NETTOYAGE HAUTE PRESSION
DÉBLOUAGE DE DRAINS - DÉNEIGEMENT DE TOITURES
INSPECTION PAR CAMÉRA